Â« Les Ã©lections sont le principal moyen pour faire participer davantage de femmes Ã la vie politique et pour mettre en avant les questions concernant les femmes dans les dÃ©bats politiques, Â» a dit la chef de l'ONU-Femmes, Michelle Bachelet, lors de cette rÃ©union.

Â« Je demande instamment au Conseil de soutenir un nombre accru de femmes Ã des postes de direction, dans les processus d'Ã©laboration des Constitutions et dans les secteurs de la justice et de la sÃ©curitÃ© au sein des missions de l'ONU, Â» a-t-elle ajoutÃ©. Â« La participation des femmes dans les institutions politiques, lÃ©gislatives, judiciaires et de sÃ©curitÃ© est peut-Ãªtre la plus grande ressource disponible pour promouvoir une transition pacifique et inclusive. Â»

Depuis janvier 2011, l'ONU-Femmes et le DÃ©partement des affaires politiques des Nations Unies (DPA) poursuivent une stratÃ©gie commune sur le genre et la mÃ©diation afin d'accroÃ®tre la disponibilitÃ© de l'expertise en matiÃ¨re de genre pour les Ã©quipes de mÃ©diation et pour augmenter le nombre de femmes mÃ©diatrices, observatrices et nÃ©gociatrices dans les processus de paix dirigÃ©s par l'ONU.

Elle a citÃ© les efforts dÃ©ployÃ©s par les bureaux de l'ONU visant Ã accroÃ®tre le nombre de femmes candidates sur leurs listes de recrutement, ainsi que le soutien Ã la formation en matiÃ¨re de mÃ©diation pour les femmes dirigeantes. Tout en notant les rÃ©sultats des efforts de formation dans le domaine de la mÃ©diation dans des rÃ©gions tels que l'Afrique occidentale, la chef de l'ONU-Femmes a exprimÃ© sa prÃ©occupation.

Â« Malheureusement, en rÃ¨gle gÃ©nÃ©rale, le niveau Ã©levÃ© d'engagement des femmes dans les efforts informels ne se traduit pas une prÃ©sence ou une influence significative dans la rÃ©solution formelle des conflits ou le dialogue politique, Â» a-t-elle dit. Â« Dans les Etats arabes, la contribution des femmes sur le front de la dÃ©mocratisation ne s'est pas encore traduit par des rÃ´les de leadership dans les institutions dÃ©cisionnaires. Â»

Mme Bachelet a notÃ© que dans les pÃ©riodes de transformation politique, les groupes d'intÃ©rÃªt politiques dÃ©jÃ organisÃ©s sont le mieux Ã mÃªme de s'emparer du pouvoir, tandis que les groupes de femmes ont tendance Ã Ãªtre sous-financÃ©s et sont souvent en

mauvaise position pour saisir les opportunitÃ©s permettant d'influencer la politique.

Lors de cette rÃ©union du Conseil de sÃ©curitÃ©, le SecrÃ©taire gÃ©nÃ©ral adjoint des Nations Unies aux opÃ©rations de maintien de la paix, HervÃ© Ladsous, a Ã©galement fait le point sur la participation politique des femmes dans les pays accueillant des opÃ©rations de maintien de la paix.

Il a soulignÃ© que la rÃ©solution 1325 du Conseil de sÃ©curitÃ© guidait les efforts du DÃ©partement des opÃ©rations de maintien de la paix (DOMP) pour soutenir les femmes dans les pays post-conflit. VotÃ© en 2000, la rÃ©solution appelle Ã agir pour mettre fin au traitement brutal et inhumain des femmes et des filles pendant les conflits, Ã la nÃ©gation de leurs droits humains et Ã leur exclusion de la prise de dÃ©cision dans des situations de conflit armÃ©, de maintien de la paix et de consolidation de la paix.

Â« La participation politique et la protection des femmes sont les pierres angulaires de nos efforts visant Ã appuyer la mise en oeuvre de la rÃ©solution 1325 Â», a dit M. Ladsous, notant que les Ã©lections offrent l'occasion de faire avancer la rÃ©solution 1325 de plusieurs maniÃ¨res.

Â« Il peut s'agir, par exemple, d'utiliser des mesures temporaires spÃ©ciales pour accroÃ®tre la possibilitÃ© pour les femmes de gagner une Ã©lection; de sensibiliser les associations de femmes; de former les femmes candidates; d'encourager la police nationale Ã renforcer la sÃ©curitÃ© des femmes et de travailler avec les partis politiques pour encourager la participation des femmes, Â» a-t-il ajoutÃ©.

Sur la question de la violence sexuelle et de la protection des civils, M. Ladsous a dÃ©clarÃ© qu'il Ã©tait important de rappeler que les gouvernements hÃ´tes sont ultimement responsables de la protection de leur population civile.

Â« Nos missions de paix ne peuvent pas agir comme un substitut Ã l'autoritÃ© Ã©tatique Â», a-t-il dit. Â« Nous devons faire de notre mieux pour renforcer les institutions Ã©tatiques fragiles afin de faciliter leur capacitÃ© Ã mieux protÃ©ger les civils. Nous devons aussi Ãªtre prÃªts Ã protÃ©ger les civils directement. Â»

Source: allAfrica